

Carnaval – Mardi 13 Février 2024

13 février 2024

Les élèves membres du CVL organisent le carnaval le **mardi 13 Février 2024**

Vous êtes tous invités à vous déguiser pour cette journée !

Un concours de déguisement est organisé à la pause méridienne de 11H45 à 13H00, les élèves souhaitant participer doivent venir s'inscrire au bureau Vie scolaire .

Nous précisons que les déguisements devront respecter le code vestimentaire inscrit au règlement intérieur de notre établissement.

Nous devons être capables d'identifier les élèves aux entrées et aux sorties. Le déguisement ne doit pas être porteur d'insultes ou de messages provocants, les masques intégraux sont interdits, les tenues ne doivent pas être trop courtes et le maquillage doit rester léger.

Charte du carnaval

Tout le monde est invité à se déguiser (élèves, professeurs, l'équipe vie scolaire, les agents). Vous avez le choix du déguisement.

Quelles consignes ?

Les élèves viennent au lycée déguisés et conservent leur déguisement durant les cours qui sont assurés.

Pour le bon déroulement de cette journée festive, nous devons respecter certaines consignes :

- Les élèves qui se présenteraient dans une tenue inappropriée (vêtements ou/et maquillage) seront invités à se changer, les responsables légaux seront informés.
- Les masques intégraux ne sont pas acceptés, les armes blanches et/ou à feu factices sont interdites. Les chapeaux, s'ils font partie d'un déguisement, sont acceptés ; ils devront cependant être retirés dans les salles de classe. Le maquillage doit rester léger.
- Les élèves ne sont pas autorisés à prendre des photos dans l'établissement, des adultes habilités s'en chargeront.

Un concours du meilleur déguisement par niveau est organisé : les élèves souhaitant y participer doivent **s'inscrire** auprès de la Vie Scolaire avant le **09/02/2024**

Porteurs du projet:

Vice-Président du CVL Reddivassin alaguery Madhavan

Les membres élus du CVL

Intervenant :

Mouny-Latchamy Maratchia Christine